

**ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
ET PROTOCOLE RELATIF A CET ARRANGEMENT**

**REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION
notifié au Bureau International de L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
(OMPI) selon L'Article 5 de L'Arrangement de Madrid ou du Protocole de Madrid**

I.	Office qui notifie le refus: Office des Brevets de la République de Bulgarie 52b,boul.Dr.G.M.Dimitrov,BG-1797 SOFIA Bulgarie
II.	No de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: 842 268
III.	No de l'enregistrement de base: 272235
IV.	Motifs du refus: Marque internationale antérieure: КИРИЕШКИ, No 793 643 Titulaire: OBCHTCHESTVO S OGRANITCHENNOI OTVETSTVENNOSTYOU "MARTA-M", Adresse : d.21, oul. Mousi Djalilya, RU- 630055 NOVOSIBIRSK, Federation de Russie Priorite : le 08.07.2002 Produits similaires de la classe 30.
V.	Dispositions de la loi nationale applicables en la matière: art. 12/1/ 2
VI.	<input checked="" type="checkbox"/> Refus pour la totalité des produits et services. <input type="checkbox"/> Refus pour les produits et services suivants: <input type="checkbox"/> Refus pour les éléments non-protégeables de la marque:
VII.	Requête en réexamen et recours contre la décision de refus: le titulaire de l'enregistrement international pourra faire valoir sa requête en réexamen contre le présent refus auprès de l' Office des Brevets de la République de Bulgarie (à l'adresse indiquée au chiffre I ci-dessus) dans les trois mois à partir de la date de réception de ce refus, uniquement par l'intermédiaire d'un mandataire domicilié en Bulgarie. Pendant le délai précité, le refus est provisoire. Faute de requête en réexamen dans le délai de trois mois contre le présent refus, celui-ci deviendra définitif sans autre avis. Toutefois, le titulaire peut encore présenter un recours dans un délai supplémentaire de trois mois A défaut de recours, le refus aura force de chose jugée. Le recours devra être adressé directement à l'Office des Brevets de la République de Bulgarie par l'intermédiaire d'un mandataire domicilié en Bulgarie.
VIII.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie le refus :  

793643

- 151 **Date de l'enregistrement**
08.07.2002
- 180 **Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement**
08.07.2012
- 270 **Langue de la demande**
Français
- État actuel**
- 732 **Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement**
OBCHTCHESTVO S OGRANITCHENNOI
OTVETSTVENNOSTYOU "MARTA-M"
d. 21, oul Mousi Djalilya
RU-630055 NOVOSIBIRSK (RU)
- 812 **État contractant ou organisation contractante sur le territoire duquel ou de laquelle le titulaire a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux**
RU
- 842 **Nature juridique du titulaire (personne morale) et État ainsi que, le cas échéant, territoire à l'intérieur de cet État, où la personne morale est constituée**
OBCHTCHESTVO S OGRANITCHENNOI OTVETSTVENNOSTYOU
- 740 **Nom et adresse du mandataire**
Tatiana A. Vakhnina
office 404, dom 49,
oul. Bolchaya Semenovskaya
RU-107023 MOSKVA (RU)
- 540 **Marque**
КИРИЕШКИ
- 541 **Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractère standard**
- 561 **Translittération de la marque**
KIRIECHKI.
- 511 **Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice) - NCL(8)**
- 29 Bacon, broth concentrates, charcuterie, sausages, preserved fruit and vegetables, canned fish, shrimps (not live), croquettes, canned meat, meat, prepared nuts, pickles, crustaceans (not live), fish, foods prepared from fish, consommés, soups, cheeses, potato chips (potatoes), fruit chips.
Lard, concentrés (bouillons), charcuterie, saucisses, fruits et légumes conservés, conserves de poisson, crevettes grises (non vivantes), croquettes alimentaires, conserves de viande, viande, noix préparées, pickles, crustacés (non vivants), poisson, mets à base de poisson, consommés, potages, fromages, chips (pommes de terre), tranches de fruits.
- 30 Aromatic preparations for food, sandwiches, biscuits, yeast, leaven, cereal preparations, confectionery, sweetmeats, pastries, crackers, farinaceous food pastes, farinaceous foods, flour-milling products, ravioli, cookies and biscuits, butter biscuits, pâtés (pastries), pizzas, condiments, seasonings, sauces (condiments), rusks, sushi, bread, dried cereal flakes.
Préparations aromatiques à usage alimentaire, sandwiches, biscuits, levure, levain, préparations faites de céréales, confiserie, sucreries, pâtisserie, crackers, pâtes alimentaires, mets à base de farine, produits de minoterie, ravioli, biscuiterie, petits-beurre, pâtés (pâtisserie), pizzas, condiments, assaisonnements, sauces (condiments), biscottes, sushi, pain, flocons de céréales séchées.
- 31 Peanuts (fruits), roots for food, almonds (fruits), nuts, hazelnuts.
Arachides (fruits), racines alimentaires, amandes (fruits), noix, noisettes.
- 32 Non-alcoholic beverages, waters (beverages), ginger ale, non-alcoholic cocktails, beer wort, beers, musts, malt beer.

Boissons non alcooliques, eaux (boissons), bière de gingembre, cocktails sans alcool, moût de bière, bières, moûts, bière de malt.

42 Research and development of new products (for third parties).

Recherche et développement de nouveaux produits (pour des tiers).

43 Snack bars, coffee shops, cafeterias, catering services, providing of food and drinks (meals), self-service restaurants.

Restaurants à service rapide et permanent (snack-bars), cafés-restaurants, cafétérias, services de traiteurs, restauration (repas), restaurants libre-service.

822 Enregistrement de base

RU, 22.09.2000, 194294

831 Désignation(s) selon l'Arrangement de Madrid

AL - AM - AT - AZ - BA - BG - BX - BY - CH - CN - CU - CZ - DE - DZ - EG - ES - HR - HU - IT - KG - KP - KZ - LI - LV - MA - MC - MD - MK - MN - PL - PT - RO - SD - SI - SK - SM - TJ - UA - UZ - VN - YU

832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid

AU - EE - GE - GR - LT - TM - TR

Enregistrement

450 Date et numéro de publication

2002/25 Gaz, 06.02.2003

831 Désignation(s) selon l'Arrangement de Madrid

AZ - BG - BY - CZ - DE - KG - KZ - PL - RO - TJ - UA - UZ

832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid

GE

580 Date de l'inscription (date de notification à partir de laquelle commence à courir le délai pour émettre le refus de protection)

16.01.2003